

# Déclinaison du SRCAE par L'Etat en Île-de-France

*Approuvé en CAR le 31 mai 2013*

# SRCAE



# Introduction du Préfet

Après plusieurs années de travail et d'études préparatoires menés par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE), le Conseil Régional d'Île-de-France et la Direction Régionale de l'ADEME, auxquels ont été associés l'ensemble des services de l'Etat en Ile-de-France, le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE) d'Île-de-France a été arrêté le 14 décembre 2012.

L'Île-de-France est désormais dotée d'une stratégie claire et partagée en matière d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation aux effets du changement climatique. Trois grandes priorités régionales ressortent du SRCAE à l'horizon 2020 :

- Le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments, avec un objectif de doublement du rythme des réhabilitations dans le tertiaire et de triplement dans le résidentiel,
- Le développement du chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables et de récupération, avec un objectif d'augmentation de 40% du nombre d'équivalent-logements raccordés d'ici 2020,
- La réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre du trafic routier, combinée à une forte baisse des émissions de polluants atmosphériques (particules fines, dioxyde d'azote).

Le SRCAE identifie 17 objectifs qui sont détaillés en 58 orientations qui doivent désormais être traduits en actions concrètes sur le territoire. Celles-ci doivent être notamment recensées dans la centaine de Plans Climat Energie Territoriaux, réalisés par les collectivités de plus de 50 000 habitants ou par les collectivités volontaires. Un *Mémento à l'usage des collectivités* a été réalisé à cet effet.

Mais d'autres acteurs doivent également se mobiliser pour que les objectifs du SRCAE puissent être atteints. J'ai en particulier souhaité une mobilisation très forte des services de l'Etat et de l'ADEME sur ce sujet, à la hauteur des enjeux environnementaux, économiques, sociaux, industriels et sanitaires identifiés par le SRCAE.

Ce document recense les principales actions sur lesquelles l'Etat en Île-de-France se mobilise sur les thématiques de l'énergie, du climat et de la qualité de l'air. Il constitue une feuille de route cohérente et ambitieuse pour les années à venir, afin d'inscrire notre région sur le chemin de la transition énergétique.

**Jean DAUBIGNY**

Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris

**SOMMAIRE**

<b>Actions transversales</b>	.....	<b>P4</b>
<b>Bâtiments</b>	.....	<b>P6</b>
<b>Energies renouvelables et de récupération (ENR&amp;R)</b>	.....	<b>P8</b>
<b>Transports</b>	.....	<b>P12</b>
<b>Urbanisme</b>	.....	<b>P14</b>
<b>Activités économiques</b>	.....	<b>P15</b>
<b>Agriculture</b>	.....	<b>P16</b>
<b>Consommation durable</b>	.....	<b>P18</b>
<b>Qualité de l'air</b>	.....	<b>P19</b>
<b>Adaptation au changement climatique</b>	.....	<b>P20</b>
<b>Mise en œuvre et suivi du SRCAE</b>	.....	<b>P21</b>

*Ce plan reprend celui du SRCAE, qui est consultable, ainsi que sa synthèse, à l'adresse suivante :*

<http://www.srcae-idf.fr>

## Actions transversales

### Contribuer à la déclinaison des orientations et des objectifs du SRCAE en programmes d'actions

#### ◆ Élaborer et rendre dans les délais l'avis de l'État sur les PCET

L'État a deux mois pour rendre son avis sur les projets de PCET. La DRIEE consulte les services de l'État et l'ADEME qui ont un délai de 3 semaines pour transmettre leurs contributions selon la grille d'analyse élaborée par la DRIEE et basée sur les actions recommandées aux collectivités dans le cadre du SRCAE. L'avis de l'Etat transmis à la collectivité se compose : d'un courrier du Préfet de Région auquel sont annexés une note de synthèse élaborée par la DRIEE et la grille d'analyse détaillée.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DRIHL, DRIAAF et DDT (pour la Grande Couronne) + ADEME<sup>1</sup>

#### ◆ Participer à l'animation départementale sur les PCET

Les unités territoriales de la DRIEE, l'ADEME, les unités territoriales de la DRIEA (en Petite Couronne) et les DDT (en Grande Couronne) participent à l'animation départementale sur les PCET, à travers des clubs ou des réseaux associant les collectivités. La DRIEE et l'ADEME apportent également un soutien financier au réseau TEDDIF (Territoires, Environnement et Développement Durable en Île-de-France, réseau animé par l'association ETD) qui organise en 2012 et 2013 des séminaires de formation sur les PCET à l'attention des collectivités.

**Pilotes :** DRIEE, ADEME

**Services associés :** UT DRIEE, UT DRIEA, DDT

#### ◆ Soutenir les PCET exemplaires

En 2011, l'ADEME a choisi d'accompagner un certain nombre de PCET exemplaires en Ile-de-France, en leur apportant un soutien méthodologique et financier dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur démarche. Ce soutien s'est traduit par le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt PCET (AMI PCET), qui a permis de retenir 10 EPCI. Les collectivités territoriales sélectionnées ont contractualisé avec l'ADEME sur une période de trois ans au moyen d'un dispositif appelé Contrat d'Objectifs Territorial (COT) définissant les objectifs à atteindre sur la période concernée (2011-2013).

**Pilote :** ADEME

**Services intéressés par le retour d'expérience :** DRIEE, DRIEA, DRIHL, DDT

#### ◆ Encourager les collectivités à mener des démarches conjointes d'élaboration d'Agenda 21 et de PCET

150 collectivités franciliennes sont engagées dans une démarche d'Agenda 21 fin 2012. Cette démarche globale en faveur du développement durable favorise l'élaboration et la mise en œuvre d'un PCET. La DRIEE, dans son action de soutien technique et financier à l'élaboration des Agenda 21 favorise l'engagement simultanée des deux démarches. Dans cette perspective, outre son soutien au réseau TEDDIF, qui organise des événements et publiera un panorama des Agenda 21 et PCET en 2013, la DRIEE diffusera en 2013 une plaquette aux collectivités territoriales sur l'articulation des deux démarches.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** ADEME, DDT

#### ◆ Contribuer au débat territorial sur la transition énergétique, en s'appuyant sur le SRCAE

La DRIEE et l'ADEME sont associées au comité de pilotage de ce débat territorial dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil régional et l'ARENE. Quatre journées régionales sont prévues, ainsi que des initiatives et

<sup>1</sup> L'ADEME n'est pas un service de l'Etat mais un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)

manifestations départementales ou infra-départementales. Le SRCAE constitue le document de référence régional. La DRIEE a été désignée par le préfet de région pour prendre part à la labellisation des manifestations régionales et transmettre, au Secrétaire général du débat national, les initiatives réalisées sur le territoire ainsi que la synthèse qui en sera faite pour la verser au débat national.

**Pilote :** DRIEE, ADEME

**Services associés :** ensemble des services de l'Etat

#### ◆ Développer les enjeux Energie, Climat, Air dans les porter à connaissance, avis de l'Etat et avis de l'Autorité Environnementale

Les documents d'urbanisme, les projets soumis à étude d'impact et évaluation environnementale doivent prendre en compte les enjeux d'efficacité énergétique, énergies renouvelables, réseaux de chaleur, qualité de l'air, réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux effets du changement climatique au regard des objectifs et orientations du SRCAE, et des PCET si le territoire en question est concerné.

**Pilote pour intégrer ces enjeux dans les porter à connaissance et avis de l'Etat :** DDT, DRIEA

**Pilote pour intégrer ces enjeux dans les avis de l'autorité environnementale :** DRIEE

#### ◆ Présenter et diffuser le plus largement possible (collectivités, Espaces Info Energie, associations, bureaux d'études, professionnels) le SRCAE et le PPA

Les principaux enjeux en Ile-de-France sont la rénovation thermique des bâtiments, la valorisation des énergies renouvelables thermiques par les réseaux de chaleur et la réduction des émissions/consommations dues aux transports et à la combustion de bois. Le comité technique du SRCAE et la commission de suivi du PPA seront régulièrement réunis pour informer et mobiliser les acteurs. Des articles ou fiches types sur les sujets Energie, Climat, Air, qui pourront être repris dans les journaux locaux, seront préparés à destination des collectivités locales.

**Pilote :** DRIEE, ADEME

**Services associés :** DRIEA, DRIHL, DRIAFAF, DDT

#### ◆ Assurer le suivi des bilans de gaz à effet de serre (BEGES) pour les obligés franciliens

La DRIEE assure le suivi des obligés franciliens afin de vérifier que l'ensemble des bilans obligatoires est bien transmis dans un format exploitable. L'exploitation qualitative de ces bilans est réalisée pour l'ensemble des régions par l'ADEME au niveau national.

**Pilote :** DRIEE

**Etablissement associé :** ADEME (nationale)

#### ◆ Soutenir la structuration des acteurs de l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) notamment pour sensibiliser les franciliens aux enjeux du SRCAE

Le Collectif d'Education à l'Environnement Francilien ou CEEF est l'espace régional de concertation en EEDD d'Ile-de-France. Il réunit des représentants de l'Etat (DRJSCS, DRIEE, l'ADEME et l'ONF, en lien avec l'Education nationale), des collectivités territoriales dont la Région, des associations et des entreprises. C'est un lieu d'échange qui permet d'améliorer la cohérence et l'impact des actions d'EEDD en Ile-de-France sur des sujets identifiés comme prioritaires, notamment les enjeux liés au Climat à l'Air et à l'Energie.

La DRIEE soutient financièrement les têtes de réseaux associatives d'EEDD ainsi que des actions multipartenariales, structurantes et innovantes en matière d'EEDD.

**Pilotes :** DRJSCS, DRIEE, ADEME, ONF

**Services associés :** Agence de l'eau, Académies de Créteil, Versailles et Paris.

### Définir des stratégies d'action communes de l'Etat

#### ◆ Réunir trimestriellement le Club « Energie, Climat, Air »

Ce club, créé à l'automne 2010, a vocation à réunir les services de l'Etat régionaux et départementaux ainsi que l'ADEME afin de coordonner et de décliner l'action de l'Etat sur la thématique Energie, Climat, Air. Cette déclinaison, conduite jusqu'à présent selon le plan d'action transversal de territorialisation du Grenelle adopté en 2011, se fera désormais à partir du présent document. Le club « Energie, Climat, Air » est également le lieu d'animation et de suivi du réseau éolien.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DRIHL, DRIAAF, DDT, SGAR + ADEME

#### ◆ Organiser des réunions périodiques entre les services de l'Etat et l'ADEME

Des réunions périodiques sont organisées par la DRIEE et l'ADEME qui associent les autres services de l'Etat. Elles ont notamment vocation à renforcer l'échange d'informations entre les différents services et à définir des stratégies communes d'action. Par ailleurs, l'ADEME convie les services de l'Etat concernés à la Commission régionale des aides, et aux différents jurys des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt. Ces derniers peuvent également être associés à la rédaction de certains cahiers des charges.

**Pilotes :** ADEME, DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DRIHL, DRIAAF, SGAR

## Bâtiments

### OBJECTIF BAT 1 : Encourager la sobriété énergétique dans les bâtiments et garantir la pérennité des performances

◆ S'appuyer sur le réseau des conseillers et des chargés de mission énergie (dans les espaces info énergie, les agences locales de l'énergie, les chambres consulaires...) pour sensibiliser les collectivités, les entreprises et le grand public à la sobriété énergétique

**Pilotes :** ADEME, DRIHL (pour ce qui concerne le programme Habiter Mieux et les Ambassadeurs de l'efficacité énergétique)

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, DDT

◆ Développer les échanges de bonnes pratiques sur l'optimisation de la gestion énergétique patrimoniale

Cette action s'effectue dans le cadre des Clubs et réseaux Bâtiment pilotés par la DRIEA avec les conseils généraux.

**Pilote :** DRIEA

**Services associés :** DDT, DRIEE, DRIHL + ADEME

◆ Diffuser, accompagner, capitaliser et valoriser les Contrats de Performance Énergétique (CPE)

**Pilote :** DRIEA

**Services associés :** DDT, DRIEE, DRIHL + ADEME

◆ Financer des audits énergétiques, notamment dans le cadre du dispositif Copropriété Objectif Climat sur Paris (extension à l'étude)

**Pilote :** ADEME

**Services intéressés par le retour d'expérience :** DRIEE, DRIEA, DRIHL, DDT

### OBJECTIF BAT 2 : Améliorer l'efficacité énergétique de l'enveloppe des bâtiments et des systèmes énergétiques

◆ Accompagner et conseiller les collectivités, les opérateurs et les maîtres d'ouvrage en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

Cette action s'effectuera notamment en :

- s'appuyant sur le bâti-SIG en cours de développement par la DRIEA, en préfiguration d'un Observatoire Régional de la Transition Énergétique Bâtiment visant les collectivités, les organismes de conseil (Pact,...) et les maîtres d'ouvrage (bailleurs HLM, copropriétés). Ces outils doivent s'articuler avec l'observatoire régional de l'énergie (ROSE) et avec le VISIAU Center élaboré par l'IAU et Airparif dans le cadre du SRCAE,
- réalisant des tests démonstrateurs sur terrains d'application (PLU, PCET, OPAH,...),
- identifiant des verrous et leviers (en particulier, ingénierie financière),
- emportant l'adhésion des bailleurs (sociaux et privés), des ménages et des collectivités en démontrant que des travaux bien adaptés permettent une amélioration rapide des consommations,
- mutualisant les bonnes pratiques auprès des maîtres d'ouvrage en les amenant à une meilleure appréhension des véritables enjeux de la réhabilitation de chaque bâtiment et à une plus grande exigence vis-à-vis des cabinets d'études et des maîtres d'œuvre,
- diffusant les travaux sur la hiérarchisation des travaux d'efficacité énergétique (merit order) à partir d'études existantes,
- valorisant et en poursuivant les travaux menés, en lien avec le CSTB, sur les stratégies de réhabilitation du bâti francilien.

**Pilotes :** DRIEA, ADEME, DRIEE (pilote Etat pour le ROSE et CENTER), DRIHL (pilote pour le logement)

**Services associés :** DDT

◆ **Contribuer à l'échange de bonnes pratiques en prenant appui sur la politique immobilière de l'État (PIE), la démarche « charte régionale » et sur la relance des schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) pour intégrer les enjeux de la feuille de route du département stratégie immobilière du Service Bâtiment Durable Eco construction**

**Pilote :** DRIEA

**Services associés :** DDT

◆ **Mettre en avant les questions énergétiques dans la Stratégie Immobilière de l'État en Ile-de-France**

**Pilote :** DRIEA

◆ **Identifier les acteurs franciliens compétents (bureaux d'études, professionnels) sur l'efficacité énergétique**

**Pilotes :** DRIEE, ADEME

**Services associés :** DRIHL, DRIEA, DDT

◆ **Contribuer à la professionnalisation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises**

Cette action s'effectuera notamment dans le cadre de l'organisation et de la valorisation des campagnes de Contrôle Réglementaire de la Construction ainsi que de l'activité Conduite de Projet Bâtiments État.

**Pilote :** DRIEA

**Services associés :** DDT + ADEME

◆ **Promouvoir le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**

Une lettre d'information périodique, à diffusion large, sur les CEE en Ile-de-France sera réalisée à partir de 2013. Les actions de communication sur le dispositif seront poursuivies.

**Pilote :** DRIEE

◆ **Soutenir les opérations les plus ambitieuses et exemplaires en les sélectionnant par appels à projets**

Les appels à projet concernés sont « réhabilitation durable (RD) » et « bâtiments passifs et à énergie positive (BPAS-BEPOS) ». Les appels à projets sont sélectifs, le budget CPER étant limité.

**Pilote :** ADEME

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, DRIHL

◆ **Analyser et valoriser les opérations exemplaires reproductibles (en particulier, parmi les lauréats des précédents appels à projets de l'ADEME)**

Les projets déjà aidés seront valorisés dès 2013 via le centre de ressources Ekopolis.

**Pilote :** ADEME

**Services associés :** DRIHL, DRIEA, DRIEE

◆ **Développer les analyses « cycle de vie » (conception, déconstruction, recyclage) sur les bâtiments**

Cela permet de tenir compte de « l'énergie grise » des bâtiments.

**Pilote :** DRIEA, ADEME

**Services associés :** DRIEE, DRIAAF

◆ **Activer les filières d'éco-matériaux dont le bois et le chanvre**

La ressource francilienne, notamment en bois, a toute sa place dans l'immense chantier de la réhabilitation des bâtiments de la région.

Cette action comprend :

- l'analyse des verrous, la valorisation d'expériences, l'identification de projets démonstrateurs sur l'enjeu de l'activation de la demande,

l'encouragement au développement de la production d'écomatériaux locaux et l'aide aux filières à se structurer,

- la valorisation des opérations exemplaires en matière d'utilisation d'écomatériaux locaux.

**Pilotes :** DRIEA, DRIAAF

**Services associés :** DRIEE, DDT (veille sur dossiers exemplaires) + ADEME

## **Energies renouvelables et de récupération (EnR&R)**

### Actions transversales

◆ **Instruire les demandes de certificats d'obligation d'achat de l'électricité (CODOA) produite à partir de la cogénération, l'éolien, le solaire photovoltaïque, le biogaz, la chaleur fatale des UIOM. Instruire les demandes de certificats d'obligation d'achat pour l'injection de biogaz dans les réseaux de GRDF.**

**Pilote :** DRIEE

◆ **Contribuer aux avis du Préfet de région sur les Appels à Projets de la Commission de Régulation de l'Energie (solaire photovoltaïque, cogénération biomasse)**

**Pilotes :** DRIEE (sur le photovoltaïque), DRIAAF (sur les plans d'approvisionnement biomasse)

**Service associé :** SGAR

◆ **Lancer des études complémentaires sur la chaleur renouvelable et de récupération**

Les thématiques à explorer sont en particulier : l'amélioration de la récupération de chaleur sur les UIOM, les possibilités techniques d'interconnexions des réseaux de chaleur, et les mérites comparés de la géothermie superficielle et des petites chaufferies biomasse. Par ailleurs, la DRIEE participe au comité de pilotage de l'étude « Méthanisation » du Conseil régional.

**Pilotes :** ADEME, DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DRIAAF



## **OBJECTIF ENR 1 : Densifier, étendre et créer des réseaux de chaleur et de froid en privilégiant le recours aux énergies renouvelables et de récupération**

### **◆ Sensibiliser les collectivités possédant un fort potentiel de développement (en valorisant le plus possible le SIG)**

Les collectivités EPCI qui présentent le plus fort potentiel de développement des réseaux de chaleur en Ile-de-France recevront au cours du premier semestre 2013 un courrier du préfet de région leur présentant les données chiffrées en matière de potentiel de développement des réseaux de chaleur, une cartographie issue du SIG établi dans le cadre de l'étude sur les réseaux de chaleur et, le cas échéant, les principales caractéristiques des réseaux existants sur leur territoire. Une sensibilisation des collectivités à fort potentiel de développement sera également réalisée dans le cadre des avis sur les Contrats de Développement Territorial, sur les PCET et les porteurs à connaissance pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

**Pilotes :** DRIEE, DRIEA

**Services associés :** DDT, DRIHL + ADEME

### **◆ Mettre à disposition des acteurs franciliens (en 2014) des données cartographiques dans un système d'information géographique**

Ce système doit être compatible avec les applications GéolDE (ex-Carmen) de la DRIEE et Bâti-SIG de la DRIEA.

**Pilotes :** DRIEE, DRIEA

**Services associés :** CETE de l'Ouest

### **◆ Assister les collectivités pour une meilleure prise en compte des réseaux de chaleur dans leurs documents d'urbanisme et dans leurs opérations d'aménagement (densification urbaine, éco-quartiers, ZAC, opérations de rénovation urbaine...)**

**Pilotes :** DRIEA, DDT

**Service associé :** DRIEE + ADEME

### **◆ Soutenir l'élaboration des schémas directeurs de développement des réseaux de chaleur réalisés par les collectivités territoriales**

Il s'agit notamment, en plus de l'appui financier, de contribuer aux volets « diagnostic urbain » et « développement territorial ».

**Pilote :** ADEME

**Services associés :** DRIEE, DRIEA

### **◆ Orienter le Fonds Chaleur au regard des priorités régionales**

Le Fonds Chaleur a pour objectif de développer la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (réseaux, biomasse, géothermie, ...), tout en garantissant un prix inférieur à celui de la chaleur produite à partir d'énergies conventionnelles. Les projets concernant les installations Biomasse de grande taille (production de chaleur biomasse annuelle supérieure à 1 000 tep/an) dans les secteurs industriels et agricoles sont gérés dans le cadre d'un appel à projets national (BCIAT). Les autres projets sont gérés au niveau régional par les directions régionales de l'ADEME dans le cadre d'appels à projet. Les services de l'Etat sont membres des jurys de sélection des projets. En Ile-de-France, le Fonds Chaleur est principalement destiné au développement des réseaux de chaleur, aux chaufferies biomasse et à la géothermie profonde. Sur la période 2009-2012, le fonds chaleur a attribué 85 M€ d'aides pour environ 500 M€ d'investissements. Le fonds chaleur 2013 est doté de 13,7 M€. Les services de l'Etat sont associés à la sélection des projets à retenir dans le cas d'une enveloppe Fonds Chaleur inférieure aux besoins (critères de sélection).

**Pilote :** ADEME

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, DRIAAF, SGAR

◆ **Identifier les acteurs franciliens compétents (bureaux d'études, professionnels) sur les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables et de récupération**

Pilotes : DRIEE, ADEME

Services associés : DDT

◆ **Analyser et valoriser les opérations exemplaires reproductibles (en particulier parmi les lauréats des précédents appels à projets de l'ADEME)**

Pilote : ADEME

Service associé : DRIEE, DRIEA

◆ **Pérenniser et élargir le comité consultatif de l'étude sur les réseaux de chaleur pour agir sur les leviers d'actions du niveau régional**

Pilotes : DRIEE, DRIEA

Services associés : DRIHL + ADEME

◆ **Organiser les assises des énergies renouvelables (EnR) en milieu urbain**

Les assises de 2013 mettront en avant l'intérêt de la démarche d'élaboration par les collectivités locales d'un « schéma directeur » des réseaux de chaleur, de la récupération des énergies fatales et de la valorisation des géothermies. Comme les années précédentes, elles permettront de faire connaître et promouvoir par l'exemple les énergies renouvelables, avec une demi-journée consacrée aux différentes formes de géothermie.

Pilotes : DRIEE, ADEME

◆ **Instruire les titres miniers et les autorisations de travaux et assurer la surveillance administrative (police des mines) pour les opérations de géothermie**

L'exercice de la police de mines sur les opérations de géothermie répond au double objectif de maîtrise des impacts de ces travaux et exploitations et de gestion de la ressource. Les inspections et les rencontres avec les exploitants permettent de vérifier le respect des dispositions réglementaires applicables mais aussi de préciser les projets et les travaux à mener, notamment en matière de réhabilitation des exploitations « historiques », et d'anticiper les éventuels conflits d'usage sur la ressource.

Pilote : DRIEE

◆ **Assurer une mobilisation ambitieuse de la biomasse sur le territoire**

Cette action consiste à :

– **Communiquer sur le bois, la gestion durable et la multifonctionnalité des forêts.** Les attentes sociales et environnementales envers la forêt peuvent parfois rendre difficile la valorisation de ses produits (bois matériau et énergie). Communiquer sur le bois et la gestion sylvicole durable doit permettre aux forêts franciliennes d'être réellement multifonctionnelles.

– **Encourager les dynamiques territoriales en faveur de la mobilisation du bois.** Les stratégies locales de développement forestier (chartes forestières de territoire, plans de développement de massifs) sont des outils qui permettent de renforcer l'animation autour de la valorisation de la forêt sur des territoires de projets. Leur développement en Île-de-France est de nature à favoriser la mobilisation de bois et à dynamiser la sylviculture.

– **Favoriser et accompagner les regroupements des producteurs et du foncier.** Le regroupement du foncier et de la production est un enjeu fort pour permettre une gestion durable et une mobilisation accrue de bois en forêt privée, souvent très morcelée.

– **Suivre la réalisation effective des documents de gestion durable des forêts.** Les documents de gestion durable (plans simples de gestion essentiellement) dont sont dotées les plus grandes propriétés forestières privées, planifient les interventions qui doivent y être conduites. La sous-réalisation de ces travaux entraîne

une insuffisante mobilisation des bois et peut compromettre l'avenir des peuplements. C'est pourquoi le suivi de cette réalisation et la compréhension des motivations des propriétaires qui disposent des plus grandes surfaces est un enjeu important pour la mobilisation des bois en Île-de-France.

– **Accroître la surface forestière sous document de gestion durable (DGD).** Une part importante (plus de 60%) de la forêt privée francilienne n'est pas dotée d'un document de gestion durable. L'accroissement des surfaces sous document garantissant une gestion durable est donc un enjeu important pour la mobilisation, tant pour les propriétés soumises à obligation (plus de 25 ha) que celle qui peuvent le faire de façon volontaire.

– **Contribuer aux futures programmations de politiques forestières régionales 2014-2020 : « Ingénierie financière ».** Alors que se préparent les futures programmations pluriannuelles des fonds européens (FEADER, FEDER) et que de nombreuses collectivités se dotent de plans en faveur des problématiques de l'énergie, du climat et de l'air, il est important que les politiques publiques accordent à la forêt et au bois une place plus importante et des moyens financiers accrus.

– **Contribuer à la structure d'une interprofession régionale bois et forêts « FrancilBois ».** L'interprofession régionale de la forêt et du bois, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics doit être renforcée pour faire entendre les besoins des acteurs de la filière, contribuer à l'élaboration des politiques publiques et à leur mise en œuvre. Ce renforcement doit se faire au travers d'un « contrat de filière » à l'image de ce qui existe depuis quelques années dans plusieurs régions.

– **Soutenir les investissements en faveur de la forêt et du bois.** Les dispositifs de soutien aux investissements en faveur de la forêt (amélioration des peuplements, de la desserte) et du bois (équipement des exploitants) ont démontré leur utilité ; ils doivent être maintenus et développés.

– **Accompagner le développement de la biomasse forestière.** Première énergie renouvelable en Île-de-France, le bois énergie a un potentiel de développement très important. Sa mobilisation, notamment sous forme de plaquettes forestières dans des réseaux de chaleur ou des chaufferies de territoires est un défi majeur pour atteindre les objectifs ambitieux du SRCAE.

**Pilote :** DRIAAF

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, DDT + ADEME

## **OBJECTIF ENR 2 : Favoriser le développement des énergies renouvelables intégrées au bâtiment**

### **◆ Poursuivre et valoriser les travaux sur le bois énergie, en participant notamment à la cellule biomasse, pour promouvoir le développement du bois énergie dans le respect de la qualité de l'air**

Au premier trimestre 2013, des rencontres régionales sur l'avenir de la filière bois sont organisées par la DRIAAF. Pour ce qui concerne le recours au bois pour le chauffage individuel, une enquête chauffage pourra utilement être menée en Ile-de-France. Une réflexion doit par ailleurs s'engager au niveau national (MEDDE, ADEME) sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour le renouvellement des équipements de combustion individuels peu performants, afin de favoriser l'acceptabilité de l'interdiction des foyers ouverts en 2015 (PPA).

**Pilotes :** DRIEE, DRIAAF, ADEME

### **◆ Encourager l'utilisation de bois de chauffage de qualité (humidité, propreté) notamment en assurant la promotion de la charte « bois bûche Île-de-France » auprès des fournisseurs et des consommateurs**

**Pilote :** DRIAAF, ADEME

**Service associé :** DRIEE

### **OBJECTIF ENR 3 : Favoriser le développement d'unités de production d'ENR électrique et de biogaz sur les sites propices et adaptés**

#### **◆ Contribuer à l'élaboration du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENR) en liaison avec RTE et ERDF**

Ce schéma doit être préparé par RTE (en coordination avec ERDF) suite à l'adoption du SRCAE afin de faciliter l'accueil des énergies renouvelables électriques sur le réseau. Il est approuvé par le Préfet de Région après consultation.

**Pilote :** DRIEE

#### **◆ Animer le réseau éolien suite à l'adoption du Schéma Régional Eolien (SRE)**

Cette animation, effectuée dans le cadre du club énergie climat air, doit permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs du SRE en tenant compte des contraintes locales. Cela consiste notamment en l'animation des pôles éoliens locaux constitués, en la participation à l'information des élus locaux et en la fourniture de réponses objectives aux demandes d'information des porteurs de projets et collectivités locales. Un suivi des objectifs du SRE sera effectué.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DDT

#### **◆ Communiquer auprès des exploitations agricoles sur l'intérêt de la méthanisation**

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA) annoncé en mars 2013 par les Ministres de l'Ecologie et de l'Agriculture. Il s'agit également de valoriser les projets de méthanisation financés dans le cadre du plan de performance énergétique des exploitations (PPE).

**Pilote :** DRIAAF

**Services associés :** DRIEE, DDT + ADEME

## **Transports**

### **OBJECTIF TRA 1 : Encourager les alternatives à l'utilisation des modes individuels motorisés**

#### **◆ Assurer le suivi des Plans de Déplacement d'Entreprises (PDE) des obligés franciliens**

Le nombre de PDE obligatoires augmentera en 2013 avec l'approbation du PPA. Ils pourront être suivis avec l'appui du réseau Pro'mobilité.

**Pilote :** DRIEE

**Etablissement associé :** ADEME

#### **◆ Promouvoir les Plans de Déplacement (entreprises, administrations, établissements scolaires)**

Par l'intermédiaire des différents relais, des actions de sensibilisation à l'établissement de Plans de Déplacement Entreprise (PDE) et inter-entreprises (PDIE) sont menées. L'ADEME met à la disposition des collectivités locales des cahiers des charges pour la mise en place de PDA. Depuis près de 10 ans, un dispositif d'animation est notamment porté par l'ADEME : Partenaires pour l'éco-mobilité scolaire, de l'école à l'université. Il propose de soutenir et d'accompagner un ensemble de mesures adaptées aux problèmes rencontrés localement sur le trajet vers l'établissement scolaire. A ce jour, plus d'une trentaine de collectivités franciliennes ont réalisé des Plans de Déplacements des Etablissements Scolaires (PDES) sur leur territoire.

L'ADEME soutient également le réseau « Club Mobilité Capitale » qui a vu le jour en janvier 2008. Ce Club a pour objectif de renforcer et de rendre pérenne la démarche PDE en Ile-de-France, et de permettre l'intégration rapide de la mobilité dans le management des organisations.

**Pilote** : ADEME

**Services associés** : DRIEE, DDT

## **OBJECTIF TRA 2 : Réduire les consommations et émissions du transport de marchandises**

### **◆ Favoriser le report modal, les modes ferroviaire et fluvial pour le transport de marchandises**

Préserver et développer des sites multimodaux, créer un réseau de plate-formes intermodales. Soutenir des projets innovants, inciter les chargeurs au report modal, accompagner la modernisation de la batellerie et la création d'opérateurs ferroviaires de proximité. Adapter et rénover le réseau d'infrastructures ferroviaires et fluviales.

**Pilotes** : DRIEA, Ports de Paris, VNF, RFF

**Etablissement associé** : ADEME

### **◆ Optimiser l'organisation des flux routiers de marchandises**

Elaborer un cadre régional de la logistique et prendre en compte la logistique à toutes les échelles du territoire. Agir sur la demande en optimisant et en réduisant les chargements et les déplacements, en menant des actions auprès des chargeurs, des transporteurs et des consommateurs. Développer des services innovants pour la logistique urbaine.

**Pilote** : DRIEA

**Services associés** : DDT, Préfecture de Police, en lien avec les opérateurs d'Etat (EPA, EPF)

### **◆ Mener à bien l'étude sur le contournement des poids lourds en transit dans le cœur dense de l'agglomération parisienne**

Cette étude, menée dans le cadre de la révision du PPA, doit être finalisée en 2013 pour éclairer la décision du Préfet de Région et du Préfet de Police.

**Pilotes** : DRIEE, DRIEA

**Service associé** : Préfecture de Police

## **OBJECTIF TRA 3 : Favoriser le choix et l'usage de véhicules adaptés aux besoins et respectueux de l'environnement**

### **◆ Participer aux travaux du Comité Interministériel de la qualité de l'air (CIQA) pour soutenir les objectifs « Transports » du PPA, et décliner pour l'Île-de-France les mesures qui en seront issues**

L'objectif est de décliner en Ile-de-France les mesures issues du Plan d'Urgence pour la Qualité de l'Air présenté par la Ministre de l'Ecologie au début de l'année 2013 dans le cadre du CIQA. Cela consiste en particulier à mettre en œuvre des mesures permettant de réduire de 10% supplémentaires les émissions de polluants atmosphériques du secteur routier à l'intérieur de l'A86.

**Pilote** : DRIEE

**Services associés** : DRIEA, Préfecture de Police + ADEME

### **◆ Accompagner le développement des véhicules innovants (en particulier électriques) au niveau du Centre National de Réception des Véhicules (CNRV)**

La DRIEE souhaite valoriser l'expertise réglementaire du CNRV dans l'accompagnement de projets innovants, notamment autour du véhicules électrique, et ainsi participer aux développements industriels et économiques correspondants. Cette démarche s'appuie en particulier sur la présence du CNRV au sein de MOVEO et s'articule avec la mission Hirtzman sur le développement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques. La DRIEE participera également à l'étude du Conseil régional sur les véhicules innovants.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DIRECCTE + ADEME

#### ◆ **Inciter et accompagner la montée en puissance des engagements volontaires des transporteurs routiers (charte « Objectif CO<sub>2</sub> » des transporteurs)**

Lancée après le Grenelle de l'Environnement, la charte « Objectif CO<sub>2</sub> » fournit aux entreprises de transport pour compte d'autrui et aux entreprises ayant une flotte en compte propre un cadre méthodologique pour la réduction de leurs émissions de CO<sub>2</sub> (modernisation des flottes, bridage des moteurs, meilleur suivi des consommations, formation à l'éco-conduite). Dans ce contexte, et depuis 2009, l'ADEME et la DRIEA se mobilisent pour accompagner les entreprises franciliennes de transport tout au long de cette démarche et faire adopter cette charte par le plus grand nombre d'entreprises de transport.

**Pilotes :** ADEME, DRIEA

*Des actions d'information et de formation à l'éco-conduite peuvent également être réalisées par les services de l'Etat au niveau régional (DRIEE, DRIEA, ADEME) ou départemental (DDT).*

### **OBJECTIF TRA 4 : Limiter l'impact du trafic aérien sur l'air et le climat**

#### ◆ **Réduire les émissions des plates-formes aéroportuaires**

Cette action suppose d'accélérer le développement de la convention d'engagement volontaire des acteurs concernés par la réduction des émissions au sol des aéronefs (en optimisant le temps de roulage notamment). Une étude est également pilotée par la DGAC, sur l'opportunité de moduler la redevance d'atterrissage des aéronefs en fonction de leurs émissions polluantes. L'ACNUSA souhaite quant à elle qu'une réflexion s'engage sur la mise en place d'une redevance destinée à financer la suppression des moteurs auxiliaires de puissance, au profit de moyens de substitution.

**Pilote :** DGAC

**Service associé :** DRIEE

## **Urbanisme**

### **OBJECTIF URBA 1 : Promouvoir aux différentes échelles de territoire un développement urbain économe en énergie et respectueux de la qualité de l'air**

#### ◆ **Améliorer la prise en compte des thématiques Climat, Air et Energie dans les documents d'urbanisme**

En complément des travaux sur le Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France, la DRIEA anime le réseau des services départementaux chargés de porter à connaissance afin d'améliorer la prise en compte des thématiques climat, air et énergie dans les documents d'urbanisme, en veillant :

- a) à la lutte contre l'étalement urbain,
- b) à la prise en compte, en particulier, des objectifs du SRCAE dans les documents d'urbanisme, à travers les porter à connaissance et les notes d'enjeux.

**Pilotes :** DRIEA, DDT (en grande couronne)

**Service associé :** DRIEE + ADEME

#### ◆ **Diffuser l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)**

L'AEU constitue une prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec pour vocation l'animation locale et l'expertise technique environnementale. Elle met en œuvre une démarche globale d'accompagnement autour d'un projet urbain, qu'il s'agisse de :

- planification urbaine : ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- opérations d'aménagement, de rénovation urbaine, de reconquête de friches dans le cadre de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), OPAH-RU...

L'objectif est de faciliter la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire afin de développer des espaces urbains et ruraux économes en ressources, en déplacements, en gestion...

**Pilote** : ADEME

**Services associés** : DRIEA, DDT

#### ◆ Pérenniser et renforcer le centre de ressources Ekopolis

Ekopolis, pôle de ressource francilien pour l'aménagement et la construction durables, va poursuivre ses travaux d'inventaire et d'analyse des outils disponibles sur le territoire pour les mettre à disposition des acteurs. Cette structure, en lien avec les différents acteurs régionaux, va évoluer et s'élargir aux acteurs et professionnels de la construction et de l'aménagement pour constituer à terme le centre de ressources, de conseil et d'accompagnement privilégié des collectivités et des entreprises.

**Pilotes** : DRIEA, ADEME

**Services associés** : DRIEE, DRIHL

#### ◆ Participer à la réduction des émissions de polluants atmosphériques des chantiers

Des conventions d'engagements volontaires pourront être plus largement initiées, notamment avec la FRTP. Pour ce qui concerne les émissions liées aux groupes électrogènes, une concertation sera menée avec ERDF pour définir des modalités de raccordement temporaire au réseau de distribution électrique plus souples, pour éviter le recours aux groupes électrogènes. Celles-ci bénéficieront à la qualité de l'air, au-delà des émissions de chantiers. L'expertise du CNRV sur les engins mobiles non routiers (normes d'émissions polluantes) sera également mise à contribution.

**Pilote** : DRIEE

**Service associé** : DRIEA

## Activités économiques

### OBJECTIF ECO 1 : Faire de la prise en compte des enjeux énergétiques un facteur de compétitivité et de durabilité des entreprises

#### ◆ Instruire les dossiers des industriels soumis aux Quotas d'Emissions de Gaz à Effet de Serre

La DRIEE assure la fin de gestion du second plan d'allocation des quotas de gaz à effet de serre (PNAQ2) et engage en 2013 les procédures relatives à la troisième période du système d'échange de quotas européens.

**Pilote** : DRIEE

#### ◆ Sensibiliser les industriels aux thématiques Energie, Climat, Air

Deux actions sont prévues par la DRIEE en lien avec ses UT :

- la sensibilisation directe des industriels par l'Inspection des Installations Classées (principalement sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et sur la mutualisation entre acteurs économiques),
- la co-organisation (avec la CCI) d'un séminaire à destination des industriels sur ces enjeux Energie, Climat et Air, en les sensibilisant en particulier à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mutualisation et aux démarches d'écologie industrielle.

**Pilote** : DRIEE

**Service associé** : DIRECCTE + ADEME

### ◆ Soutenir et accompagner le développement des filières énergies renouvelables

La DRIEE a réalisé en 2011-2012 une étude sur cinq filières des énergies renouvelables (méthanisation, éolien, géothermie, photovoltaïque et réseaux intelligents). Cette étude va être restituée au cours de trois ateliers destinés aux acteurs professionnels et institutionnels des filières « méthanisation », « géothermie » et « réseaux intelligents » qui auront lieu entre juin et octobre 2013. Ces ateliers permettront d'identifier des actions visant à consolider ou à accélérer la structuration de ces filières concernées par les enjeux du SRCAE.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DIRECCTE + ADEME

### ◆ Contrat Étude Prospective ECECLI

La DIRECCTE a lancé début 2013 un contrat étude prospective afin d'identifier - dans les filières des transports, de l'automobile, de l'eau, du bâtiment et notamment de l'énergie - les évolutions en termes d'emplois et de compétences induites à la fois par la mise en œuvre du SRCAE et du Grand Paris.

Cette étude qui devrait être disponible fin 2013 donnera lieu à des préconisations pour renforcer les compétences dans ces différentes filières et faciliter ainsi l'atteinte des objectifs fixés dans le SRCAE.

**Pilote :** DIRECCTE

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, ADEME, AESN

### ◆ Soutenir les entreprises vers l'intégration d'un système de management environnemental

L'ADEME peut aider techniquement et financièrement les entreprises dans la mise en place d'un système de management environnemental, soit de manière individuelle, soit de manière collective. Dans ce dernier cas, l'action s'appuie sur des relais tels que les chambres consulaires ou les fédérations professionnelles.

**Pilote :** ADEME

### ◆ Soutenir les démarches d'éco-conception

L'ADEME peut accompagner techniquement et financièrement les acteurs économiques dans leurs démarches favorisant le principe d'éco-conception (établissement du profil environnemental d'un produit et/ou accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche d'éco-conception)

**Pilote :** ADEME

## Agriculture

### OBJECTIF AGRI 1 : Favoriser le développement d'une agriculture durable

#### ◆ Accompagner les exploitations agricoles vers la certification environnementale

Cette action consiste à :

- communiquer sur le nouveau dispositif de certification environnementale (différents niveaux, certification haute valeur environnementale),
- conseiller, former et mettre en réseau pour accompagner les changements de pratiques (optimisation des intrants et en particulier réduction des apports azotés, recours aux cultures pièges à nitrates, périodes d'épandage,...) aux côtés des chambres d'agriculture, des coopératives, des structures de conseil privées,...
- aider à l'investissement dans le cadre de la certification environnementale,
- soutenir les initiatives des producteurs en circuits courts.

**Pilote :** DRIA AF



**Service associé :** DDT

### ◆ Promouvoir les alternatives écologiques dans les systèmes d'exploitation et contribuer à la lutte contre le changement climatique

Cette action concerne tout d'abord les systèmes de production et les bonnes pratiques de fertilisation :

- développer des pratiques et itinéraires techniques moins émetteurs de gaz à effet de serre en promouvant l'utilisation de légumineuses pour leur intérêt dans l'apport d'azote naturel, la diversification des rotations, la capacité régénératrice de la structure des sols (luzerne) et en soutenant le développement de débouchés pour ces cultures,
- promouvoir l'allongement des assolements, limiter les cultures exigeantes en eau (maïs) et éviter les labours profonds,

Elle couvre également de manière plus large les aspects énergie/déchets :

- réduire les consommations d'énergie par les exploitations agricoles en intégrant la méthode du Bilan Carbone (intrants) : en diminuant les consommations de fioul du parc de tracteurs et autres équipements par la mise en place de conventions avec les organismes de développement agricole pour le réglage des engins agricoles, en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments agricoles, en particulier les serres existantes et neuves, les bâtiments de stockage et l'élevage,
- soutenir les diagnostics énergétiques et aide aux investissements pour l'isolation des bâtiments.
- encourager la production d'énergies renouvelables sur l'exploitation (méthanisation, récupérateurs de chaleur, géothermie, biomasse, panneaux photovoltaïques...),
- encourager la réduction, la mise en commun et l'optimisation des transports ainsi que l'utilisation du réseau fluvial,
- encourager la valorisation des déchets des exploitations d'élevage (méthanisation,...),
- accompagner les exploitations pour valoriser les espaces sanctuarisés par des éléments topographiques (agroforesterie,...) et les bandes enherbées (foin, pâture),
- assurer une veille sur les travaux de recherche et d'expérimentation dans le domaine du changement climatique.

**Pilote :** DRIA AF

**Services associés :** DRIEE, DDT, DRIEA + ADEME

### ◆ Développer les productions non alimentaires

Cette action consiste à :

- communiquer et promouvoir les initiatives de cultures non-alimentaires (chanvre, lin, miscanthus,...) et faciliter l'organisation de ces filières,
- soutenir les essais « au champ » sur de nouvelles cultures non alimentaires (formation, accompagnement technique, achat de matériel spécifique,...),
- valoriser les friches urbaines et les sols altérés par des pollutions d'origine urbaine (notamment les métaux lourds) par des cultures non alimentaires (chanvre, lin, miscanthus ou cultures pour la production de bioéthanol, de bioester ou pour la chimie verte, biomasse pour les chaufferies,...).

Elle consiste également dans la structuration des filières agricoles non-alimentaires, au travers des actions suivantes :

- développer les liens de l'agriculture avec les pôles de compétence et les instituts de recherche qui travaillent sur la thématique de l'agriculture non-alimentaire,
- soutenir l'organisation des producteurs et de filières de cultures non alimentaires,
- soutenir l'installation d'unités de transformation non-alimentaires sur le territoire (transformation de déchets verts en plaquettes de chauffage, unités de défibrage du chanvre, usine de bio-combustibles, chimie verte, biocarburants...).

**Pilote :** DRIA AF

**Services associés :** DRIEE, DRIEA, DDT + ADEME

### ◆ Développer les débouchés des filières non alimentaires

Cette action consiste à :

- soutenir le développement de réseaux de chaleur (chaufferies biomasse par exemple) sur les exploitations agricoles et dans les établissements publics et collectivités,

- communiquer et former sur l'utilisation des agro-matériaux dans la construction, en particulier dans la construction publique et sur l'ensemble du marché en impliquant les prescripteurs maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre que sont les aménageurs, les collectivités, les maîtres d'ouvrage de logement social pour la construction neuve, et en démarchant aussi le marché de la réhabilitation (la maison individuelle, le bâti collectif et certains créneaux particulièrement fléchés comme le patrimoine ancien), et dans l'entretien des espaces verts.

**Pilotes :** DRIAAF, DRIEA, DRIEE

**Services associés :** DDT + ADEME

#### ◆ Valoriser les productions locales au niveau régional

Cette action consiste à :

- soutenir les initiatives des producteurs en circuits courts
- soutenir les démarches pour satisfaire la demande locale en produits locaux, de qualité, en variétés,...(exemple : opération « faites votre marché à la gare », AMAP)
- encourager la consommation de produits locaux auprès des professionnels (restauration collective et d'entreprise, industries agroalimentaires, carreau des producteurs du MIN,...) et du grand public (atout fraîcheur, saisonnalité,...)

faire connaître les productions agricoles et alimentaires franciliennes, notamment à travers les marques « Saveurs Paris Île-de-France », « Bienvenue à la ferme » et « Bio d'Île-de-France ».

**Pilotes :** DRIAAF, DDT

## Consommation durable

### OBJECTIF CD 1 : Réduire l'empreinte carbone des consommations des franciliens

#### ◆ Soutenir les politiques locales de prévention des déchets notamment par l'intermédiaire des programmes locaux

L'ADEME accompagne les collectivités engagées dans des programmes d'actions visant la réduction des déchets, et en direction des acteurs des territoires (collectivités, habitants, entreprises). Elle anime le réseau de chargés de mission et d'élus et consolide les premiers bilans montrant l'efficacité du dispositif en matière de réduction des déchets.

**Pilote :** ADEME

#### ◆ Soutenir via des appels à projets les infrastructures de traitement des déchets permettant de développer le réemploi, la valorisation organique et la valorisation matière des déchets du BTP

Les appels à projets portent entre autres sur :

- les dispositifs du secteur non concurrentiel permettant de développer le réemploi et la réutilisation (par exemple les ressourceries),
- les Installations de gestion et de traitement des biodéchets provenant des gros producteurs, permettant le déconditionnement, le compostage ou la méthanisation de ces déchets,
- les installations de gestion et de traitement de déchets provenant du bâtiment et des travaux publics : tri, valorisation,
- les installations de gestion et de traitement de déchets non dangereux pour lesquels une REP est nouvellement créée ou à l'étude.

**Pilote :** ADEME

#### ◆ Réduire les gaspillages alimentaires et l'empreinte carbone des menus

Cette action consiste à :

- soutenir les projets de jardins de cultures vivrières, d'animation sur le maraîchage en ville

- soutenir les programmes d'aide alimentaire, de distribution alimentaire, en lien avec les productions agricoles et les filières alimentaires franciliennes lorsque c'est possible (exemple : récupération des invendus du MIN de Rungis)
- mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire
- augmenter la quantité et la qualité (en priorité nutritionnelle) de l'alimentation dans le cadre de l'aide alimentaire : en mobilisant davantage d'invendus et de dons, en réorganisant l'aide alimentaire, en accompagnant la distribution par des actions sociales en la matière, en favorisant les initiatives alliant lutte contre le gaspillage et aide aux personnes démunies.

Le plan d'actions 2013-2015 du Pôle Offre alimentaire – nutrition de la DRIAAF repose sur les trois orientations :

- 1- développer une offre alimentaire de qualité et renforcer le lien entre alimentation et territoire
- 2- réduire l'injustice alimentaire
- 3- favoriser l'éducation alimentaire

Dans ce cadre, il est prévu la création d'un groupe de travail régional sur le gaspillage alimentaire avec les actions suivantes :

- information, prises de conscience : formation / sensibilisation des intendants, des équipes de cuisine,
- identification plus fine des gisements et moyens d'actions,
- travail sur quantités commandées, préparées, servies, ...,
- cartographie des associations caritatives franciliennes
- travail sur les modalités de récupération et rétrocession de repas non servis (disponibilité, logistique, stockage sanitaire, ...)

**Pilote :** DRIAAF

**Etablissement associé :** ADEME

## Qualité de l'air

### OBJECTIF AIR 1 : Améliorer la qualité de l'air pour la santé des franciliens

#### ◆ Faire arrêter le PPA au premier trimestre 2013 et en décliner les mesures qui le nécessitent sous formes d'arrêtés inter-préfectoraux spécifiques

Le PPA révisé a été adopté le 25 mars 2013. Des actions concrètes devront être identifiées en 2013 (études, actions d'accompagnement, communication, ...) pour assurer la bonne mise en œuvre du PPA.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** Préfecture de police, DRIEA, DRIAAF, SGAR

#### ◆ Réviser l'arrêté inter-préfectoral sur la gestion des épisodes de pollution, une fois connu l'arrêté inter-ministériel de cadrage

L'arrêté interministériel devrait être pris au premier semestre 2013, pour application au 31 octobre 2013. Cela suppose de veiller à ce que tous les acteurs concernés en Île-de-France soient bien en ordre de marche pour s'adapter aux nouvelles dispositions.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** Préfecture de police, DRIEA, DRIAAF, SGAR

#### ◆ Accompagner Airparif pour le développement d'outils sur l'état de la qualité de l'air à l'échelle communale

Cette action doit faciliter la prise en compte du sujet de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme élaborés par les collectivités. Ces outils, qui seront disponibles sur le site Internet d'Airparif, devront être relayés par les services de l'Etat.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DRIEA, CEREMA, DDT + ADEME

◆ **Mener des actions de sensibilisation, en lien avec tous les partenaires concernés, pour réduire les émissions de polluants atmosphériques (éco-conduite, foyers ouverts, agriculture, petites chaufferies au bois, Plans de déplacement d'établissement)**

Pour les émissions liées au trafic routier, une plaquette sur la « conduite apaisée », en lien avec la DGEC et la DSCR pourra être réalisée. Deux études particulières peuvent être mentionnées, celle sur le contournement des poids lourds en transit co-pilotée avec la DRIEA et celle sur l'évolution du contrôle technique pollution, réalisée par l'UTAC. Par ailleurs, comme indiqué dans la partie Transport, le Plan d'Urgence pour la Qualité de l'Air devra être décliné en Ile-de-France.

Pour les émissions liées à l'agriculture, au brûlage des déchets verts et au bois, les mesures du PPA devront être relayées auprès des professionnels, en lien avec la DRIAAF et les DDT. Une campagne de communication pourra être lancée sur les foyers « fermés », en lien avec l'ADEME et les professionnels du secteur.

Enfin, le livret pédagogique « Bouge ton Air » visant les collégiens et les lycéens, sera réédité.

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DRIAAF, DDT + ADEME

◆ **Mieux connaître et contrôler les émissions des ICPE**

En ce qui concerne la qualité de l'air, la note de cadrage de l'inspection des installations classées vise la meilleure connaissance et la réduction des émissions des installations classées. Elle déclinera en particulier les actions à l'attention des ICPE prévues par le PPA révisé.

**Pilote :** DRIEE

◆ **Soutenir les initiatives locales et régionales sur la qualité de l'air visant à réduire la pollution atmosphérique**

L'ADEME accompagne les collectivités locales dans l'élaboration de leur politique de qualité de l'air et dans la réduction des émissions des sources fixes, en particulier celles des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM), dans le cadre d'opérations de démonstration (première application en France de nouvelles techniques). De plus, l'ADEME peut aider un industriel dans la mesure où il va au-delà des réglementations nationale et communautaire. L'aide sera basée sur le surcoût rapporté à une installation qui satisferait à cette réglementation. Enfin, un appel à projet (AACT'AIR) a été lancé au niveau national fin 2012 à destination des collectivités locales dans le but d'accompagner des démarches de réduction des émissions de polluants atmosphériques.

**Pilote :** ADEME

## **Adaptation au changement climatique**

### **OBJECTIF ACC 1 : Accroître la résilience du territoire francilien aux effets du changement climatique**

◆ **Participer à la création d'une plate-forme régionale sur l'adaptation au changement climatique**

Cette plate-forme, dont le principe figure dans le plan climat du Conseil Régional, a pour objet de répertorier les études régionales sur l'adaptation au changement climatique et de mentionner les outils nationaux de référence (site Driass).

**Pilotes :** ADEME, DRIEE

**Services associés :** DRIEA, DDT

◆ **Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques conduites par l'Etat**

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, la DRIEE est particulièrement concernée par les questions de risques naturels (en particulier l'inondation), de ressource en eau (révision du SDAGE) et de biodiversité (SRCE). La DRIEA est également concerné à travers les politiques d'aménagement urbain, ainsi que la DRIAAF en ce qui concerne l'évolution des pratiques agricoles et des forêts.

**Pilotes :** DRIEE, DRIAAF, DRIEA, DDT (en grande couronne)

#### ◆ Contribuer à la préservation de la ressource en eau par l'agriculture

Cette action consiste à :

- soutenir le développement d'outils de pilotage, de systèmes de récupération d'eau, de stockage d'eau et les systèmes d'irrigation moins consommateurs (goutte à goutte pour les exploitations spécialisées,...),
- promouvoir l'utilisation de CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates) et la couverture des sols en hiver, pour limiter le lessivage des reliquats d'azotes après récolte,
- encourager les cultures (espèces, variétés ou cultivar) moins exigeantes en eau ou nécessitant de l'eau au moment où celle-ci est disponible,
- mobiliser davantage la recherche et l'expérimentation pour la mise au point et le développement de pratiques culturales ayant moins d'impact sur la qualité de l'eau,
- encourager des pratiques culturales utilisant moins d'intrants, avec une action prioritaire dans les aires d'alimentation de captage d'eau potable,
- communiquer sur l'utilisation de produits phytosanitaires et de substances dangereuses pour l'homme (agriculteurs, consommateurs, jardiniers, habitants des zones périurbaines notamment) et pour l'environnement.

**Pilote :** DRIAAF

**Services associés :** DRIEE, DDT

## Mise en œuvre et suivi du SRCAE

### OBJECTIF MOS 1 : Se doter des outils nécessaires à une mise en œuvre du SRCAE au sein des territoires

#### ◆ Mettre en place et assurer le suivi du SRCAE, en s'appuyant notamment sur le comité méthodologique du ROSE

Le suivi du SRCAE sera assuré par la pérennisation du Comité Technique, dont une réunion est à organiser en 2013. En ce qui concerne plus spécifiquement la qualité de l'air, un comité de suivi du PPA sera mis en place.

Le comité méthodologique du Réseau d'Observation Statistique de l'Energie (ROSE) va définir la méthodologie d'élaboration et de suivi des indicateurs du SRCAE à l'échelle régionale, et dans la mesure du possible à l'échelle infra-régionale. Il va également organiser la collecte des données permettant de renseigner ces indicateurs, conformément à l'orientation MOS 1.4 du SRCAE. Les travaux du ROSE devront s'appuyer au maximum sur les outils développés à l'occasion du SRCAE, permettre de les faire connaître et de les développer encore, notamment l'outil CENTER (développé par l'IAU et Airparif).

**Pilote :** DRIEE

**Services associés :** DRIEA + ADEME